



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



LE LABEL 2EC, ENGAGEMENT ÉCONOMIE CIRCULAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il vise à identifier et mettre en valeur les bonnes pratiques des acteurs du BTP en matière de prévention et de gestion des déchets et de valorisation des matériaux alternatifs. Il a pour objectif d'amener les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises à développer l'économie circulaire dans les territoires



ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES



À QUI S'ADRESSE le label 2EC ?

À tous les porteurs de projets qui souhaitent mettre en œuvre et valoriser leur démarche ainsi que toutes les parties prenantes impliquées pour la bonne mise en œuvre des engagements :

- les maîtres d'ouvrages publics et privés
- la maîtrise d'œuvre
- les entreprises du BTP



5 BONNES RAISONS de demander le label 2EC

- **Mettre en valeur** vos engagements d'acteur responsable en faveur d'une économie circulaire dans vos projets d'aménagement et de construction
- **Faciliter l'acceptabilité sociale** de vos projets sur le territoire
- **Contribuer à une société du recyclage** en phase avec les ambitions de la transition écologique
- **Bénéficier d'échanges de bonnes pratiques** au sein d'une communauté d'acteurs de la construction et de l'aménagement, à l'échelle nationale
- **Être accompagné** *via* la mise en œuvre d'une charte d'engagement

www.label-2ec.fr

- Le site du label 2EC pour :
- tout connaître sur le label
 - déposer votre demande
 - valoriser vos succès et les partager avec les autres acteurs
 - disposer d'un centre de ressources pour s'informer sur les référentiels techniques et les aspects réglementaires



Contactez-nous pour **vous engager dans la démarche de labellisation**

✉ label-2ec@cerema.fr

Prévenir et gérer les déchets
Valoriser les matériaux alternatifs

